

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 974-249740101-20250411-2025_024_BC_7-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_024_BC_7
Attribution des subventions Culture
au titre de l'année 2025 « Dispositif
Békali » – Axe Création

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
1 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/04/2025

Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ -
Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE
- M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno
DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025

AFFAIRE N°2025_024_BC_7 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025
« DISPOSITIF BÉKALI » – AXE CRÉATION

Le Président de séance expose :

I/ Békali, le dispositif de soutien à la création du TERRITOIRE DE L'OUEST

Le dispositif « Békali » est un dispositif culturel innovant, unique à l'échelle de l'île. Celui-ci donne l'opportunité à de jeunes créateurs réunionnais de se professionnaliser en mettant à leur disposition les moyens de créer un projet artistique.

La singularité de Békali réside dans son portage et sa mise en œuvre mutualisée. Les quatre salles de spectacles de l'ouest : Le Séchoir (Saint-Leu), Léspas (Saint-Paul), Le Théâtre Sous les Arbres (Le Port) et le Kabardock (le Port) s'unissent et mutualisent leurs moyens et réseaux, pour porter Békali. Chaque année le quatuor de salles sélectionne trois projets artistiques répondant à des critères de qualité, de potentiel et d'ouverture.

Les projets soutenus bénéficient d'actions concrètes d'accompagnement pour faire aboutir l'acte de création ainsi que d'une aide financière en coproduction, accueil en résidence, et accompagnement technique et administratif.

Les spectacles font l'objet d'une série de pré-achats de représentations dans les salles du réseau Békali, ce qui permet aux artistes de se confronter aux publics. Des représentations scolaires sont également programmées dans le cadre du Békali.

Un tremplin pour les artistes et la jeune création pëï

Grace aux moyens techniques mis à disposition par les salles, aux conseils des professionnels, au temps pour la création ainsi que l'assurance de nombreuses représentations, Békali permet aux lauréats de se professionnaliser et de travailler sereinement sur leur projet artistique.

Pour de nombreux acteurs locaux, un projet Békali est gage de qualité artistique. La sélection et la programmation des artistes Békali sont des événements attendus dans le milieu culturel réunionnais et il est fréquent qu'au-delà du Békali, les spectacles des lauréats soient programmés sur toute l'île et même au-delà.

Depuis sa création en 2011, Békali a ainsi permis à 41 créations de voir le jour, parmi lesquelles les productions de Grèn Semé, Zanmari Baré, la Konpani Soul City, Kaloune et bien d'autres groupes artistiques encore, désormais inscrits dans la sphère culturelle locale. Bon nombre d'entre eux ont réussi à percer au niveau national et international. Ci-après, la liste des lauréats Békali depuis 2011 :

- **2011-2012** : Cie Artefakt (danse hip-hop) | Cie La Magik (ciné-co) | Cie Cirquons Flex (cirque) | Grèn Sémé (musique) ;
- **2013** : Cie Soul City (danse hip-hop) | Labelle (ciné- concert) | Kw Kwatyor & Fred Theys (jeune public)
- **2014** : Constellation (danse hip-hop) | Théâtrenfance (marionnette jeune public) | Duo Egzone (musique, conte)
- **2015** : Cie 3.0 (danse, arts numériques) | Zanmari Baré & Patrice Treuthardt (musique, fonnkèr) | Marouvin, Manent, Piot (musique)
- **2016** : Schtrockbèn Cie (théâtre de rue) | Cie Nektar (théâtre) | Kaloune (musique)
- **2017** : Tapkal (musique) | Cie Danses en l'R (danse) | Collectif Cirké Craké (cirque)
- **2018** : Cie Kenji (danse hip-hop) | Ann O'Aro (musique) | Collectif Lookatmekid (danse, image)
- **2019** : Gouslaye, Lauret, Hippolyte (fonnkèr, musique, dessin) | Camille Touzé – Constellation (mouvement, performance) | Cie Très-d'Union (cirque)
- **2020** : Collectif Alpaca Rose (théâtre clown) | Collectif Cirké Craké (Cirque, théâtre, musique) | Tine Poppy (spectacle musical)
- **2021** : Compagnie Lantouraz (Théâtre) | Compagnie Tilawcis (théâtre) | Solilokèr (spectacle musical)
- **2022** : Markotaz pour le projet «Mouvman Alé» (Musique) | La Compagnie Aberash pour le «Fénwar» (Théâtre) | La Compagnie Nektar pour « Juste avant la fête/Les chaussures de Sacha » (Théâtre).
- **2023** : L'Atelier 212 pour le projet « Gro Babouk Anlèr » (Musique, Théâtre et Vidéo, public familial) | La Compagnie Morphose pour le projet « Let's Dance » (Danse) | La Compagnie H.A.D pour le projet « Comment devenir un dictateur en une heure » (Théâtre)
- **2024** : Cie Zopiok pour le projet « *Tousèl* » (théâtre, mime et magie) | Compagnie Dé LianeS pour le projet « *Kom sur des roulettes* » (roller dance et théâtre tout terrain) | LPDF Corp pour le projet « *Rêve et Veillées* » (spectacle musical mais pas que, interactif, jeune public)

Les actions culturelles sur les cinq communes du Territoire de l'Ouest

Békali participe à l'équilibrage territorial de l'offre culturelle dans l'ouest et favorise la démocratisation de l'accès à la culture.

Des projets d'action culturelle dans les quartiers et les écoles sont mis en place systématiquement. Ils sont destinés à tisser des liens entre les artistes et les publics, en particulier les jeunes spectateurs (scolaires), les habitants des quartiers éloignés (décentralisation) et les publics spécifiques.

Un dispositif d'aide à la création mutualisé et structuré

La force et la pertinence de Békali ont assuré sa longévité malgré les changements de mandatures au sein de l'intercommunalité et les changements de Directions à la tête des salles pendant les dix dernières années.

Année après année, Békali a été fortement intégré dans les projets des salles partenaires et s'est progressivement structuré pour un meilleur accompagnement des artistes, une couverture territoriale équilibrée des projets d'action culturelle et une communication plus visible.

Le « choix de programmation » a également gagné en structuration et transparence avec le lancement en 2018 d'un appel à projet ouvert à toutes les compagnies et artistes du territoire.

Depuis 2022, les quatre salles du dispositif Békali sont investies dans un grand chantier autour de la Responsabilité Sociétale des entreprises afin de définir une politique RSE commune.

Chaque salle a des missions, des statuts juridiques et des savoir-faire différents. Le choix et de l'équité des implications (même niveau de coûts mis en œuvre pour chaque salle) ont permis aux salles de mutualiser d'avantage leurs ressources, de développer leurs solidarités et ont assuré un fonctionnement équilibré du dispositif.

Depuis 2021, les trois propositions artistiques émergentes sont sélectionnées par les quatre salles au terme d'un appel à projet à dimension intercommunale lancé en fin de l'année n-1.

Le soutien aux projets sélectionnés se décline en quatre axes :

- **Soutien à la création** (apport en coproduction numéraire et en apport logistique : accueil en résidence, accompagnement administratif et technique, mise en réseaux).
- **Développement de l'action culturelle et de sensibilisation artistique** : autour de chaque projet, est mis en place un travail avec le jeune public développant son regard critique, en « l'outillant » pour mieux appréhender le spectacle une fois créé. L'objectif est ici de réduire les inégalités de l'accessibilité à la « chose » culturelle.
- **Diffusion des spectacles sur l'ensemble du Territoire de l'Ouest** : les spectacles choisis font l'objet d'une diffusion dans les salles ou hors les murs sur l'ouest. Des dispositions particulières seront apportées afin de toucher également le public situé en dehors des communes d'implantation des salles qu'il soit de La Possession ou de Trois-Bassins.
- **Accompagnement des spectacles dans les territoires au travers de résidences artistiques de territoire** : cet axe de recherche est essentiel parce qu'il ouvre la porte à des diffusions multiples comme à un public large. Il donne l'occasion aux compagnies sélectionnées de partager avec les habitants et ainsi de créer une relation à l'art et aux artistes pour des populations qui ne pensent pas cela possible. Penser un travail de connaissance mutuelle entre un projet artistique et le public est un véritable enjeu de développement pour de jeunes compagnies.

II/ Békali 2025

Les critères de sélection

Les projets réceptionnés suite à la publication de l'appel à projets Békali sont sélectionnés de manière collégiale par les salles selon les critères suivants :

- Artistes repérés par les salles au préalable ;
- Qualité artistique du projet (exigence, ambition, innovation) ;
- Maturité suffisante du projet et de la structure pour garantir l'aboutissement du projet soutenu (structuration administrative, compréhension du principe de coproduction, capacité à mener des résidences en salle et en territoire, compréhension des enjeux des projets d'action culturelle...) ;
- Ouverture à un public le plus large possible, avec une attention particulière portée aux projets s'adressant au jeune public ;
- Adaptabilité du spectacle à différentes configurations : salles et hors les murs ;
- Résonance du projet avec les lignes éditoriales des salles, si possible ;
- Encouragement à l'émergence de nouveaux talents au potentiel reconnu ;
- Passage d'un palier artistique, d'un palier d'ambition, d'un palier de réseau et de rayonnement pour les artistes plus confirmés ;
- Résonance régionale et échos nationaux, si possible.

Pour 2025, les salles proposent de soutenir les équipes artistiques suivantes :

- **La houle déchaînée** de la Compagnie **Tribal Maloya** (porteur de projet : Bily Johny - Récit -Danse - musique)
- **La muette** du collectif **Histoire de...** (porteuse de projet : Édith Barniche - théâtre)
- **Tryptique de stéréotype** de la Compagnie **Le sentier des Songes** (porteur de projet : Robin Ravine Marionnette, JP).

Les dossiers artistiques sont consultables sur demande auprès du Service de Promotion du Patrimoine et de la Culture.

Békali 2025, les chiffres clés

- 4 structures : Théâtre Sous les Arbres, Lespas, Le Séchoir et le Kabardock ;
- 3 créations avec un apport en numéraire de 8 000 € ;
- Le volume d'heures minimum en action culturelle pour chaque projet : 32 heures ;
- Une résidence de territoire par création sur les communes du Territoire de l'Ouest ;
- Une attention particulière vers les communes de La Possession et Trois-Bassins ;
- Des ateliers thématiques « métiers » regroupant les salariés de chaque structure (administration-production ; technique ; relations avec les publics).

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 175 739 €, les structures sollicitent une subvention de 100 000 € et un cofinancement Territoire de l'Ouest de 57 %. Le complément de financement est pris en charge sur fonds propres par les salles. Cela témoigne de l'engagement de toutes leurs ressources.

SYNTHÈSE

Projet	Salles	Subvention allouée en 2024	Budget prév de l'action 2025	Budget prév DTC 2025	Subv sollicitée 2025	Part du Territoire de l'Ouest dans l'action 2025	Proposition 2025
Soutien à la création							
Békali	Kabardock	25 000 €	175 739 €	100 000 €	25 000 €	57 %	25 000 €
	Léspas	25 000 €			25 000 €		25 000 €
	Le Séchoir	25 000 €			25 000 €		25 000 €
	Théâtre Sous les Arbres	25 000 €			25 000 €		25 000 €
Total		100 000 €			100 000 €		100 000 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/03/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'octroi des subventions dans le cadre du dispositif Békali aux associations culturelles suivantes au titre de l'exercice 2025 :

- . **Association AGEMA pour un montant maximal de 25 000 €,**
- . **Régie Espace Culturel Leconte De Lisle pour un montant maximal de 25 000 €,**
- . **Association de Gestion du Séchoir pour un montant maximal de 25 000 €,**
- . **Association Konpani Ibao (Théâtre Sous les Arbres) pour un montant maximal de 25 000 €.**

- VALIDER les projets de conventions ;

- AUTORISER le Président à signer les projets de conventions ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Daniel PAUSE
5ème Vice-Président